

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS	
Date : 19/03/2021	Objet : Abattoir de Ribérac

Abattoir de Ribérac : une réflexion pour sa remise en route est lancée

L'abattoir de Ribérac est, à l'instar de tous les abattoirs, publics ou privés, un maillon essentiel d'une filière élevage riche et diverse en Dordogne.

La disparition d'un tel outil d'abattage, performant et adapté aux besoins d'aujourd'hui, sur l'ouest de la Dordogne, n'est pas acceptable.

Pour cette raison, avec le souci de répondre rapidement aux besoins des éleveurs de Dordogne et d'accompagner les démarches d'ores et déjà entreprises par la nouvelle municipalité de Ribérac, le Président du Conseil départemental a annoncé au maire hier, jeudi 18 mars 2021, son souhait d'étudier la possibilité que le Département se porte acquéreur du site et entreprenne sa mise aux normes et son développement dans les meilleurs délais. Et ce, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la profession.

L'objectif visera à développer de nouveaux services, autour d'un projet pérenne, ancré sur le territoire et générateur de valeur ajoutée au service de la profession agricole, du réseau des bouchers, du bien-être animal et de la valorisation des circuits courts.

Un rapport sera présenté à ce sujet lors de la prochaine session de l'assemblée départementale.